



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Direction Nationale des Forêts et de la Faune

Projet de « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »

PIMS: 6016 -Project ID : 00107544 - Award : 00107165

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste/Service attendu : Recrutement d'un consultant individuel chargé de la Formation des comités villageois de gestion des forêts communautaires de la Guinée Forestière aux techniques apicoles durables et développement des compétences locales pour la fabrication des ruches Kenyanes, des tenues apicoles, des enfumoirs et accessoires de récolte.

Nombre de postes : 1

Niveau du(des) Poste(s) ou Prestation (Local) : National

Nature de la consultation (Support/ Substance) : Coordination /Formation

Type de contrat : Contrat de prestation de services pour un Consultant national chargé de l'accompagnement des processus d'animation multi-acteurs de la chaîne de valeur apicole et du renforcement des capacités des comités de gestion, dans le cadre d'une mission de formation et de transfert de compétences au profit des acteurs de la filière apicole en Guinée Forestière.

Lieu d'affectation : Préfectures de Beyla, Lola, Macenta, N'Zérékoré et Yomou

Durée de la mission : 30 jours discontinus

Date de clôture de l'offre : Le 17 septembre 2026 à 00 heures GMT.

Date estimative de démarrage de la mission : Dès la signature du contrat.

II. Contexte

Les impacts du changement climatique en Guinée Forestière vont perturber le régime des pluies, augmenter les pluies orageuses et accroître la récurrence et l'intensité des crues soudaines et des sécheresses. Selon la Stratégie Nationale sur le Changement climatique (SNCC, 2019) et les récentes prévisions climatiques, ces tendances climatiques s'intensifieront dans les années à venir et affecteront considérablement les ressources en eaux de surface et souterraines, perturberont les saisons agricoles, propageront les maladies et les parasites des cultures et réduiront la biodiversité. Cela aura par conséquent un impact négatif sur la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

La stratégie à long terme pour un développement régional durable et résilient au climat consistera à améliorer les moyens de subsistance des communautés les plus vulnérables. A cette fin, la République de Guinée a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

à travers le Fonds des Pays les moins avancés (PMA), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) ».

L'objectif de ce projet est de réduire la vulnérabilité des communautés de la Guinée Forestière par l'adoption de stratégies agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat.

Pour atteindre cet objectif, le projet met en œuvre trois composantes qui traitent des principaux obstacles identifiés pour une adaptation efficace au climat et une réduction de la vulnérabilité : (i) Promotion de l'Agriculture Climato-Intelligente (AIC) ; (ii) Financement pour l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes et (iii) Information climatique & intégration de l'adaptation dans les pratiques locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre effective des activités du projet, il est prévu dans le PRODOC, pour l'atteinte du **Produit 1.2** : Des paquets technologiques AIC adaptés au contexte sont mis en œuvre dans des paysages sylvo-agropastoraux couvrant une superficie d'au moins 20 000 ha et bénéficiant à 14 000 ménages, la réalisation de l'**Activité 1.2.1** : Mettre en œuvre les pratiques durables liées à la forêt sur un total de 5 000 ha (pratiques de gestion des feux de végétation, plantation d'arbres et agroforesterie) par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). C'est pourquoi, il est prévu dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2026, la réalisation de l'**activité 1.2.1** relative à la poursuite de la mise en œuvre des pratiques durables liées à la forêt sur un total de 1 500 ha à travers des pratiques de gestion adaptative des feux de végétation, la plantation d'arbres forestiers et fruitiers à croissance rapide adaptés aux conditions du milieu et les techniques d'agroforesterie résiliente dans les huit (8) Communes Rurales pilotes des Préfectures de Beyla, Lola, Macenta, N'Zérékoré et Yomou.

Dans ce cadre le projet développe des actions de terrain répliquables à grande échelle, démontrant qu'il est possible d'allier dynamisme économique et préservation du capital naturel dans les zones d'intervention du projet. Ses actions portent notamment sur :

- La préservation des forêts et des écosystèmes (réduction de la déforestation),
- Le renforcement des chaînes de valeur,
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des processus de transformation.

Justifications

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRACC-GF, l'appui à la foresterie privée dans le domaine rural se réalisera dans 70 districts cibles. En sus de l'appui à la gestion durable des forêts et de la commercialisation de leurs produits, il est important que les populations des districts cibles tirent des bénéfices issus de la préservation des forêts. Une activité génératrice de revenu telle que l'apiculture permettra de faire comprendre à tous/tes que la préservation a des avantages économiques et d'en tirer des bénéfices afin d'améliorer les revenus en priorité de femmes et de jeunes (propriétaires ou non).

L'introduction de techniques apicoles modernes, notamment les ruches kényanes (**Kenyan Top Bar Hive - KTBH**), permet d'améliorer la productivité, de réduire les pratiques destructrices de récolte du miel et de renforcer la protection des écosystèmes forestiers. Ces forêts communautaires constituent des espaces essentiels pour la conservation de la biodiversité, la restauration des paysages forestiers, la protection des têtes de sources, la séquestration du carbone et l'amélioration durable des moyens de subsistance des populations locales.

Plusieurs expériences en Guinée montrent également l'importance de former les artisans locaux (menuisiers, forgerons et tailleurs) afin de produire localement les ruches et les équipements

apicoles, réduisant ainsi les coûts, assurant la disponibilité des matériels et facilitant la pérennisation de l'activité apicole.

Chaque forêt communautaire est administrée par un Comité de Gestion (CGFC) chargé d'assurer la planification, la surveillance, l'application des règles locales, la mobilisation communautaire et la mise en œuvre des Plans Simples de Gestion (PSG).

Dans les 37 forêts communautaires mises en place par le projet entre 2024 et 2026, l'apiculture constitue une activité de valorisation non destructive des ressources floristiques. Elle est susceptible de diversifier les revenus locaux, de créer des emplois durables et de renforcer les incitations économiques à la conservation des écosystèmes forestiers contre les feux de végétation.

Le développement durable de cette filière nécessite la création de compétences endogènes et un accès direct aux intrants. Le projet souhaite donc structurer une chaîne de valeur circulaire et locale en formant simultanément quatre corps de métiers indispensables :

- Les menuisiers pour la production locale des ruches kényanes standardisées.
- Les tailleurs/couturiers pour la confection de tenues de protection étanches.
- Les artisans/forgerons pour la fabrication d'enfumeurs et accessoires de récolte.
- Les apiculteurs pour la gestion résiliente des ruchers.

La prestation consistera donc à :

- Identifier et former les bénéficiaires (en priorité les femmes et jeunes) à l'apiculture et à la gestion participative des forêts en veillant aux critères de sélection (motivation, prudence, etc.),
- Acquérir et installer le matériel nécessaire à la production (ruches et kits), au traitement/récolte et au conditionnement du miel, et de ses dérivés (cires, équipements, brosses, etc.),
- Accompagner les bénéficiaires dans l'entretien du matériel et de la commercialisation de leurs produits.
- Accompagner les membres de comité de gestion des forêts communautaires sur le plan technique, organisationnel et opérationnel afin d'améliorer la gouvernance locale des ressources forestières.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Renforcer durablement les capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des membres des CVG-FC dans la filière apicole et mettre en place des compétences artisanales locales de proximité capables de fabriquer, utiliser, entretenir et reproduire les principaux équipements apicoles modernes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Former 37 membres des CVG-FC (issus des 37 forêts communautaires créées entre 2024-2026) à l'apiculture durable et à la conduite moderne des ruches sans usage destructeur du feu.
- Former 16 menuisiers à la conception et fabrication standardisée des ruches kényanes.
- Former 18 tailleurs/couturiers à la confection de combinaisons intégrales, voiles, gants et équipements de protection corporelle.
- Former 16 artisans/forgerons à la fabrication d'enfumeurs à soufflet et d'accessoires de

récolte.

- Renforcer les pratiques de récolte, d'hygiène, de contrôle qualité, de stockage et de conditionnement du miel et de la cire.
- Développer les compétences entrepreneuriales et la structuration commerciale de la chaîne de valeur locale.
- Mettre en place un mécanisme communautaire autonome de fabrication et de maintenance des intrants.
- Favoriser l'inclusion active des femmes et des jeunes et consolider le lien entre revenus apicoles et conservation des massifs forestiers.

ZONE GEOGRAPHIQUE ET BÉNÉFICIAIRES

La mission cible un total de **87 bénéficiaires directs**, répartis dans les communes rurales listées ci-dessous :

Préfecture	Commune rurale	Effectifs et Profils des Bénéficiaires à former
Macenta	Vassérédou	2 menuisiers, 2 tailleurs, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
Beyla	Moussadou	2 menuisiers, 2 tailleurs, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
Beyla	Nionsomoridou	2 menuisiers, 2 tailleurs, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
N'zérékoré	Gouécké	2 menuisiers, 2 tailleurs, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
N'zérékoré	Koulé	2 menuisiers, 3 tailleurs*, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
Lola	Kokota	2 menuisiers, 2 tailleurs, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
Yomou	Bignamou	2 menuisiers, 2 tailleurs, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
Yomou	Diécké	2 menuisiers, 3 tailleurs*, 2 forgerons + membres cibles des CVG-FC
TOTAL	8 Communes	16 Menuisiers, 18 Tailleurs, 16 Forgerons et 37 Apiculteurs (CVG-FC)

* Note : Répartition des 18 tailleurs ajustée à 3 pour les grandes communes de Koulé et Diécké afin de couvrir l'effectif global.

III. Résultats attendus

À l'issue de la prestation :

1. Les 37 représentants des CVG-FC maîtrisent la conduite d'un rucher moderne et adoptent des techniques écologiques d'extraction du miel.
2. Les 16 menuisiers locaux maîtrisent les cotes exactes et fabriquent des ruches kényanes de qualité.
3. Les 18 tailleurs confectionnent de manière autonome des combinaisons de protection robustes et étanches.
4. Les 16 artisans forgerons produisent des enfumeurs fonctionnels équipés de soufflets durables.
5. Des prototypes conformes de chaque équipement sont fabriqués, inspectés et validés pendant les ateliers pratiques.
6. Un répertoire exhaustif et géolocalisé des 50 artisans formés est mis à disposition de l'UGP du PRACC-GF pour orienter les commandes futures.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Sous la supervision technique du Coordonnateur National du projet et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, le/la consultant(e) national(e) sera chargé(e) d'appuyer la Fourniture de matériel apicole et la formation. Il doit proposer des actions mettant en commun les différents services permettant de véhiculer/diffuser les meilleures pratiques apicoles ; animer les sessions de formations-actions et assurer le suivi de la production des Ruches kényanes et Kits aux 31 CVGE-FC.

Plus spécifiquement, il/elle sera responsable des tâches suivantes :

1. Réaliser un diagnostic rapide initial des compétences et de la disponibilité des essences de bois et matériaux locaux.
2. Élaborer la méthodologie pédagogique, les supports simplifiés illustrés (boîtes à images) et le plan de travail.
3. Organiser les sessions de formation (80% de pratique en atelier ou rucher, 20% de théorie).
4. Fournir les plans techniques côtés, les gabarits de coupe et les fiches de fabrication au format standardisé.
5. Superviser la fabrication des prototypes de démonstration et assurer le contrôle qualité.
6. Évaluer le niveau des participants via des tests standardisés *avant et après* la formation.
7. Documenter les résultats détaillés par commune rurale et consigner les volumes d'équipements produits.
8. Concevoir et proposer un mécanisme local de transfert de compétences, de maintenance et de répliation.
9. Produire les rapports d'étapes (cadrage, mi-parcours) et le rapport final consolidé.

V. Méthodologie

La démarche opérationnelle devra obligatoirement être participative, andragogique, inclusive, sensible au genre et adaptée au niveau d'alphabétisation des bénéficiaires en milieu rural. Le principe directeur de l'intervention est « apprendre en faisant » (Learning by doing). Les travaux se feront directement au sein des ateliers artisanaux locaux et sur les sites réels des forêts communautaires pour maximiser le transfert pratique de compétences. Les Profils par groupes de bénéficiaires et livrables attendus seront entre autres :

Groupe 1 : Les Menuisiers (Fabrication des ruches)

Activité : Formation pratique sur le choix du bois, le séchage et l'assemblage.

Livrable : Plans techniques simplifiés de la ruche kenyane et prototypes validés.

Groupe 2 : Les Tailleurs (Protection)

Activité : Formation sur le choix du tissu, la coupe et la couture de combinaisons étanches aux abeilles, incluant les voiles.

Livrable : Patrons de couture réutilisables et prototypes de tenues finalisés.

Groupe 3 : Les Artisans/Forgerons (Matériel métallique)

Activité : Formation à la tôlerie pour la création d'enfumeurs fonctionnels, de lève-cadres et de couteaux à désoperculer.

Livrable : Modèles d'enfumeurs fonctionnels construits à partir de matériaux locaux.

Groupe 4 : Les membres des CVG-FC (Apiculteurs)

Activité : Formation sur l'installation du rucher, le peuplement, le suivi sanitaire et la récolte hygiénique du miel.

Livrable : Guide de poche simplifié en imagerie pour la gestion du rucher.

La mission se déroulera en six (6) phases distinctes comprenant entre autres :

- Phase 1 : Diagnostic rapide initial et réunion de cadrage logistique
- Phase 2 : Rédaction des supports pédagogiques, fiches de fabrication et validation UGP
- Phase 3 : Atelier centralisé de formation spécialisée des artisans formateurs / relais
- Phase 4 : Déploiement décentralisé des formations pratiques au sein des 8 communes cibles
- Phase 5 : Sessions d'évaluations finales, contrôle qualité et structuration du réseau
- Phase 6 : Restitution de la mission et dépôt du rapport d'activité final validé

PROGRAMME TECHNIQUE MINIMAL

Module	Contenu thématique	Public cible
Module 1	Apiculture durable, préservation de l'environnement et biologie de l'abeille	Membres des CVG-FC
Module 2	Choix du site, installation et conduite technique d'un rucher moderne	Membres des CVG-FC
Module 3	Fabrication pratique pas-à-pas de la ruche kényane et de ses supports	Menuisiers
Module 4	Coupe et confection des combinaisons intégrales, masques et protections	Tailleurs / Couturiers
Module 5	Travail de la tôle, assemblage de la chambre de combustion et du soufflet	Artisans / Forgerons
Module 6	Techniques de récolte douce, hygiène, filtration,	Membres des CVG-FC

	stockage et conditionnement	
Module 7	Entrepreneuriat rural, calcul des coûts de revient et gestion commerciale	Tous les artisans et CVG-FC
Module 8	Synergie entre apiculture, protection de la biodiversité et gestion des forêts	Tous les participants

VI. Livrables

La prestation est prévue pour une durée de 30 jours séquentielle (de la formation à la première récolte du miel) à partir d'Août 2026.

Les livrables se résument aux :

Livrable 1 :

- **L1** : Rapport de démarrage (note méthodologique, outils de diagnostic rapide et chronogramme détaillé).
- **L2** : Curriculum complet de formation et livrets pédagogiques hautement illustrés pour chaque spécialité.
- **L3** : Plans d'ingénierie technique côtés et fiches de fabrication pour la menuiserie, la couture et la tôlerie.

Livrable 2 :

- **L4** : Rapports sectoriels de formation documentant le déroulement au sein des 8 communes rurales : (i) formations des menuisiers spécialisés en fabrication des ruches kényanes prenant en compte l'entretien des ruches à la première récolte; ((ii) formations des tailleurs chargés de la fabrication des tenues de récoltes ; (iii) formations des artisans chargés de la fabrication des enfumoirs (iv) et formation appui aux apiculteurs sur le processus de production et de récolte du miel ; (v) Formation du comité de gestion des forêts communautaires avec des fiches techniques de restauration, (vi) un manuel simplifié pour le comité de gestion des forêts communautaires intégrant l'outil de suivi participatif et écologique
- **L5** : Synthèse d'évaluation des acquis (Grilles d'analyses pré et post-formation).
- **L6** : Répertoire consolidé intégrant l'annuaire de contacts des 87 participants formés et certifiés.
- **L7** : Fiches d'homologation et de contrôle qualité des prototypes d'équipements générés.

Livrable 3 :

- **L8** : Rapport final d'activité enrichi d'annexes photographiques haute définition et des listes de présence émargées.

VII. Durée de la mission

La Consultation se déroulera pour une durée de 30 jours séquentiels à compter de la date de signature du contrat, répartis comme suit :

03 Jours] —> Phase 1 : Diagnostic rapide initial et réunion de cadrage logistique

[04 Jours] —> Phase 2 : Rédaction des supports pédagogiques, fiches de fabrication et validation UGP

[05 Jours] —> Phase 3 : Atelier centralisé de formation spécialisée des artisans formateurs / relais

[14 Jours] —> Phase 4 : Déploiement décentralisé des formations pratiques au sein des 8 communes cibles

[02 Jours] —> Phase 5 : Sessions d'évaluations finales, contrôle qualité et structuration du réseau

[02 Jours] —> Phase 6 : Restitution de la mission et dépôt du rapport d'activité final validé

VIII. Compétences fonctionnelles

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

- Justifier d'au moins 5 années d'expérience en apiculture et développement rural, idéalement dans au moins une des trois régions de la Guinée ;
- Avoir réalisé au minimum 2 missions similaires en apiculture ;
- Capacité à travailler dans des zones forestières isolées ;
- Bonne connaissance des langues locales (Guerzé, Toma, Maninka, Konianké, Mano, etc.) serait un atout ;
- Autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation ;
- Bonnes aptitudes d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à travailler en équipe et à assurer la coordination ;
- Bonne connaissance du marché du miel en Guinée et/ou à l'international ;
- Disposer d'un réseau ou marché d'écoulement pour la production des apiculteurs serait un atout ;
- Expérience dans l'intégration du genre, idéalement en république de Guinée.

IX. Qualifications requises

Exigences	Avoir un diplôme d'au moins Bac + 5 en Agronomie, Vulgarisation agricole, Eaux et Forêts-Environnement ; Droit en Environnement, Gestion des ressources naturelles, Agroforesterie, Développement rural ou domaine équivalent.
Expérience	• Au moins 5 ans d'expériences pratiques en apiculture et en foresterie communautaire avec une bonne connaissance en Ecologie, en changement climatique, et en Gestion durable des ressources naturelles ou 3 expériences en renforcement de capacité des acteurs de la filière apicole. • Disposer notamment d'une : ➤ Bonne maîtrise du développement d'une filière apicole, des techniques modernes d'apiculture et des questions d'adaptation au changement climatique ; de la gestion des forêts communautaires, des outils de gestion et des outils de gestion d'un plan simple des forêts ; ➤ Expérience avérée dans la formation des artisans locaux à la fabrication des équipements et matériels apicoles (ruches kenyanes, accoutrements, enfumoirs, etc.) ; ➤ Excellente capacité de communication et d'animation ; ➤ Bonne connaissance de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet ; ➤ La connaissance des procédures et outils du PNUD et

	l'expérience antérieure des projets du FEM serait un atout.
Langues requises	Maîtrise du Français (oral et écrit), la maîtrise des langues de la Guinée Forestière serait un atout.

X. Critères de sélection

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'Évaluation Technique	Score Maximum
A. Qualifications, expériences et références spécifiques de l'expert - Profil de l'expert / Diplômes (Bac + 5) (5 pts) 5 années d'expérience dans l'appui des apiculteurs ou 3 expériences de formation des apiculteurs (30 pts) - Expertise en formation à la fabrication des ruches kenyanes, des accoutrements et des enfumoirs (10 pts x 3 = 30 pts)	65 points
B. Approche méthodologique et plan de travail proposé - Compréhension de la mission et cohérence globale de l'offre (10 pts) - Clarté de la méthodologie andragogique (10 pts) - Réalisme du chronogramme sur 30 jours ouvrables pour réaliser l'ensemble de la mission (10 pts)	30 points
C. Expériences générale Expérience de travail direct avec le PNUD, le FEM ou des projets communautaires en Guinée Forestière (5 pts)	5 points
NOTE TECHNIQUE TOTALE	100 points

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70 points sur les 100. Cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au soumissionnaire ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : $\text{Note financière } A = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de } A] \times 30$

XI. Jalons de paiement

Le/la Consultant(e) sera payé(e) sur l'acceptation des livrables mentionnés dans le tableau ci-après :

Livrables	Délai	Montant
------------------	--------------	----------------

		en (%)
Livrable 1 : Première Tranche :		
Livrable 1 : • L1 : Rapport de démarrage (note méthodologique, outils de diagnostic rapide et chronogramme détaillé). • L2 : Curriculum complet de formation et livrets pédagogiques hautement illustrés pour chaque spécialité. • L3 : Plans d'ingénierie technique côtés et fiches de fabrication pour la menuiserie, la couture et la tôlerie.	7 jours	40
Livrable 2 : Deuxième Tranche :		
• L4 : Rapports sectoriels de formation documentant le déroulement au sein des 8 communes rurales : (i) formations des menuisiers spécialisés en fabrication des ruches kényanes prenant en compte l'entretien des ruches à la première récolte; (ii) formations des tailleurs chargés de la fabrication des tenues de récoltes ; (iii) formations des artisans chargés de la fabrication des enfumoirs (iv) et formation appui aux apiculteurs sur le processus de récolte du miel ; (v) Formation du comité de gestion forêts communautaires avec des fiches techniques de restauration, (vi) un manuel simplifié pour le comité de gestion des forêts communautaires intégrant l'outil de suivi participatif et écologique • L5 : Synthèse d'évaluation des acquis (Grilles d'analyses pré et post-formation). • L6 : Répertoire consolidé intégrant l'annuaire de contacts des 87 participants formés et certifiés. • L7 : Fiches d'homologation et de contrôle qualité des prototypes d'équipements générés.	18 jours	40
Livrable 3 : Troisième tranche :		
• L8 : Rapport final d'activité enrichi d'annexes photographiques haute définition et des listes de présence émargées : Incluant l'ensemble des activités réalisées et les résultats obtenus, notamment incluant le bilan des ventes et une évaluation de la rentabilité économique (normes qualité, fixation des prix, organisation des producteurs et un plan de renforcement des capacités à moyen terme pour les apiculteurs et CVGE-FC. Tous les rapports devront être remis en version électronique avec les images illustratives.	5 jours	20
TOTAL	30 Jours	100 %

XII. Dossiers de candidature

Le (la) candidat(e) intéressé(e) doit soumettre un dossier comprenant une offre technique et financière.

La proposition technique doit contenir :

1. Lettre de soumission officielle signée et datée.
2. Note sur la compréhension de la mission et des observations éventuelles sur les Termes de Référence (TDR).
3. Note méthodologique détaillée (Démarche d'intervention, outils de diagnostic, etc.).
4. Description détaillée de l'approche andragogique et du plan de transfert durable de compétences.
5. Chronogramme d'exécution opérationnelle jour par jour.
6. Curriculum Vitae (CV) actualisé et dûment signé.
7. Attestations de bonne fin d'exécution et références de missions similaires accomplies.
8. Descriptif des moyens matériels, logistiques et techniques mobilisées pour la mission.
9. Plan d'assurance qualité et fiches techniques prévisionnelles de contrôle des prototypes.

La proposition financière conformément au tableau ci-dessous :

N°	Poste Budgétaire	Unité	Quantité	Coût Unitaire	Montant Total (GNF)
1	Honoraires de l'expert	Homme/Jour	À préciser	À proposer	<i>À calculer</i>
2	Frais de déplacements et liaisons inter-communes	Forfait	À préciser	À proposer	<i>À calculer</i>
3	Indemnités journalières de subsistance (Hébergement / Per diem)	Nuitée	À préciser	À proposer	<i>À calculer</i>
4	Fourniture de matériel pédagogique et reprographie des guides	Forfait	À préciser	À proposer	<i>À calculer</i>
5	Matières premières pour la fabrication des prototypes de démonstration	Forfait	À préciser	À proposer	<i>À calculer</i>
6	Logistique, location d'ateliers décentralisés et manutention	Jour	À préciser	À proposer	<i>À calculer</i>
7	Frais de secrétariat, communication et gestion administrative	Forfait	À préciser	À proposer	<i>À calculer</i>
8	MONTANT TOTAL DE L'OFFRE FINANCIÈRE				[Insérer Total]

XIII. Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers seront adressés au Directeur National du Projet « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée

Forestière ».

Les dépôts doivent se faire uniquement par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : achat.bs.peged@gmail.com.

NB : La date limite de dépôt des offres est fixée au 17 septembre 2026 à 00 heures GMT.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Conakry le 02 septembre 2026

Le Directeur National du PRACC-GF

The image shows a blue ink signature and an official stamp. The stamp is oval-shaped with a double border. Inside the border, the text "Direction Nationale des Forêts et Faune" is written along the top arc, and "Le Directeur" is written along the bottom arc, separated by two small stars. In the center of the stamp is a circular emblem featuring a stylized tree and a bird. The signature is written in blue ink over the stamp.

CISSE Ibrahima Ciré